

I) Entreposage du film

- 1) L'entreposage du film doit se faire dans des locaux secs à une température comprise entre 5°C et 18°C.
- 2) Les rouleaux de film doivent être protégés contre l'influence de la lumière – c'est-à-dire contre les rayons UV.
- 3) Les rouleaux ne doivent pas être entreposés à proximité de radiateurs ou d'autres sources de chaleur.
- 4) Les rouleaux de film doivent être conservés dans leur emballage d'origine d'ici le début immédiat de leur utilisation.

II) Produit de fauchage

- 1) La longueur des brins d'herbe devrait être choisie de manière qu'ils ne soient pas souillés lors du fauchage (longueur supérieure à 5 cm).
- 2) Le produit du fauchage devrait être bien foulé. Une teneur en masse sèche de 30% à 40% devrait au moins être atteinte.
- 3) Pour utiliser de manière optimale la teneur en substances nutritives du produit de fauchage, le stock d'herbe ne devrait pas être trop vieux.

III) Pressage des balles

Le pressage de l'herbe foulée est décisif pour la qualité de l'ensilage. Veuillez donc respecter impérativement les consignes ci-après :

- 1) Passage lent de l'andain.
- 2) Les balles doivent être compactées à une hauteur régulière. Aucun endroit souple risquant d'être enfoncé ne doit exister.
- 3) Il convient de veiller à ce que les balles ne contiennent pas d'oxygène résiduel. L'existence d'oxygène dans les balles provoque la formation de moisissures.
- 4) 4. N'utilisez pas de fil de sisal ou de fil traité par voie chimique. Ceci risque de détruire le film.

IV) Enrubanneuse - préparation

- 1) Veuillez au parfait état technique de votre enrubanneuse, notamment du dispositif d'étirement.
- 2) Les cylindres étireurs doivent toujours être propres et exempts de salissures. Les cylindres étireurs ne doivent pas présenter d'arêtes, d'ébavures ou d'autres endommagements susceptibles d'endommager le film.
- 3) Les cylindres étireurs doivent toujours être à la verticale et ne doivent pas être de travers.
- 4) La prétension du film doit varier entre 55% et 80%. Cette indication se réfère à la tension réelle du film et non pas au degré d'étirement technique de la machine.
- 5) Le dispositif d'étirement doit garantir que le film soit toujours centré par rapport aux balles.
- 6) Le chevauchement du film doit être choisi de manière que deux couches de film soient enroulées sur toute la surface de la balle pour une rotation de balle complète. Le nombre de couches de film minimal prescrit s'élève à quatre couches de film par balle. Si des effets de fenêtre se produisent, la balle doit continuer d'être enrubbannée jusqu'à ce que chaque endroit de la balle soit recouvert par au moins quatre couches de film.
- 7) Des températures extérieures élevées de plus de 28 °C peuvent influencer négativement le comportement du film. Si ce cas se produit, les paramètres d'enroulement doivent être adaptés (réduction du pré-étirement, augmentation du nombre de couches de film par balle).

V) Enrubannage des balles

- 1) Les balles doivent si possible être rapidement enrubbannées après le pressage.
En cas de températures extérieures supérieures à 20 °C, en l'espace de deux heures au maximum et lors de températures extérieures comprises entre 15 °C et 20 °C, en l'espace de trois heures au maximum. Si les températures extérieures sont comprises entre 10 °C et 15 °C, l'enrubannage doit se faire en quatre heures au maximum.
- 2) Chaque balle doit au moins être enrubbannée de 6 couches de film.
- 3) Enrubannez les balles en procédé 2+2. Ceci garantit une étanchéité plus élevée de l'emballage.
- 4) Dans le cas d'ensilage destiné à des moutons ou des chevaux, nous recommandons les mesures

suivantes:

- teneur en substances sèches d'au moins 40% mais au maximum 60%,
 - densité de pressage élevée des balles,
 - pas d'oxygène résiduel dans les balles,
 - six couches de film par balle.
- 5) Une teneur en substances sèches supérieure à 60% (foin) favorise la formation de moisissures. Pour éviter cet effet négatif, le nombre de couches de film doit être augmenté jusqu'à 8 couches par balle le cas échéant.
- 6) Le film doit être tendu de manière rigide sur toute la surface de la balle et coller à celle-ci. Des espaces creux entre le film et le produit à enrubanner doivent impérativement être évités.

VI) Entreposage des balles

- 1) Dans la mesure du possible, les balles devraient être entreposées sur chant. Dans le cas d'une teneur en substances sèches allant jusqu'à 40%, ne pas empiler plus de deux balles à la fois.
- 2) L'emplacement choisi pour l'entreposage des balles doit être propre et sec. Il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de vermine.
- 3) La présence d'endommagements sur le film doit être contrôlée à des intervalles réguliers. En cas d'endommagements, ceux-ci doivent être éliminés en collant un ruban de réparation résistant aux UV.
- 4) Dans la mesure du possible, l'emplacement des balles doit être choisi de manière qu'elles ne soient pas exposées aux rayons directs du soleil. La préférence doit être donnée aux emplacements à l'ombre. Les balles ne doivent pas être entreposées durant deux périodes estivales.
- 5) Certains produits chimiques tels que les fertilisants, les herbicides ou les huiles minérales accélèrent en partie de manière drastique la dégradation du film. Évitez donc impérativement tout contact avec ces produits.

- 6) Les points de contact de balles empilées peuvent favoriser la formation d'eau de condensation dans les balles en raison de la différence de température. Pour éviter cet effet, les balles doivent être entreposées individuellement.
- 7) Lors du transport des balles, veillez à ce que le film ne soit pas endommagé. N'utilisez que des moyens de transport adéquats.

VII) Problèmes et réclamations

Si, en dépit de toute attente, des problèmes devaient être rencontrés lors de l'utilisation de nos films extensibles d'ensilage, veuillez immédiatement nous informer (dans les 24 heures qui suivent l'apparition du problème).

Pour donner suite à l'affaire, il est impérativement nécessaire qu'un formulaire de réclamation rempli par le client concerné nous soit adressé par fax ou courrier durant les trois premiers jours ouvrés qui suivent l'apparition du problème. Vous pouvez télécharger le formulaire de réclamation sur notre site Internet www.bsk-lakufol.de. En alternative, vous pouvez aussi demander ce formulaire directement à notre adresse.